**Zeitschrift:** Domaine public **Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1980)

**Heft:** 566

**Rubrik:** Journaux sous pressions

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 566 6 novembre 1980 Dix-huitième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner Jean-Pierre Bossy Marcel Burri François Brutsch Yvette Jaggi

566

# Journaux sous pressions

Certaines belles phrases sur l'indépendance du quatrième pouvoir, celui de la presse, sonnent aujourd'hui encore plus creux qu'hier. Bien sûr, les affaires de Frauenfeld et de Lucerne (voir pages suivantes) doivent être interprétées avec les nuances d'usage. Mais quelle prudence dans les commentaires «autorisés»! Admettons tout de même que le raidissement social général a fonctionné comme un révélateur de lignes de forces jusqu'ici plus ou moins masquées.

A tout le moins, ces dernières crises manifestent que, si besoin est, les portes sont largement ouvertes à une intervention de l'éditeur, du propriétaire du journal, sur le secteur rédactionnel. De garanties qui préservent un dialogue minimum avec les principaux intéressés, avec les journalistes: pas l'ombre d'une! L'entreprise de presse est une entreprise comme les autres lorsque le détenteur du capital craint pour ses intérêts. De garanties qui permettent de prendre en compte les vœux du consommateur, même si ne lui est pas reconnu un droit à l'information: pas l'ombre d'une! Le consommateur de journaux est un consommateur comme les autres, maintenu autant que possible dans l'ignorance des composants du produit qu'il achète.

A tout le moins ces dernières crises montrent aussi que le soi-disant consensus sur le rôle de la presse, lubrifiant de la démocratie, garant du pluralisme, n'est pas si large ni aussi profond qu'on le croyait. Les appétits économiques ou politiques se développent à l'égard des journaux sans considération d'un quelconque intérêt général. Plus grave même: face aux tentatives d'ingérences de tous ordres, les défenses légales font défaut, la fameuse liberté de la presse n'étant principalement garantie que contre les interventions de l'Etat, alors que les pressions économiques organisées (cartels) ont le

champ libre et qu'au-delà des fragiles chartes rédactionnelles la mission d'intérêt public des journaux se perd dans la confusion des rôles à l'intérieur des journaux.

A tout le moins ces dernières crises révèlent enfin au grand jour que la liberté du commerce et de l'industrie appliquée sans restriction aux entreprises de presse ne peut pas faire bon ménage avec la liberté d'expression.

Et en filigrane, certains enjeux importants apparaissent pour les différents «partenaires» accrochés aux journaux.

Le lecteur, tout d'abord, constatera qu'il ne peut compter que sur les publications qu'il paie luimême, qu'il est disposé à payer à leur prix de revient, même s'il est élevé: les contributions des annonceurs à l'équilibre financier des entreprises de presse se monnaient au prix fort de la liberté d'opinion; et personne ne songera que d'éventuel-les subventions étatiques ne se traduiraient pas par de nouvelles dépendances.

Les éditeurs devenus des industriels renonceront à soutenir que la liberté de la presse est autre chose que leur propre liberté, et éventuellement, lorsque les conditions de concurrence sont réunies, la liberté du lecteur de renoncer à acheter la publication qui lui déplaît.

Les annonceurs, même s'ils sont fondés à faire payer cher leur contribution essentielle à la survie de la presse, noteront que la crédibilité du support de leur publicité (et partant son pouvoir d'attraction) est extrêmement fragile.

Les minorités, tributaires d'un certain pluralisme des moyens de communications de masse pour se faire entendre, apprendront que le seul moyen d'exister face à l'opinion est en définitive de se manifester de manière indépendante sur le marché des médias.

Les journalistes enfin découvriront que s'ils sont d'abord une charge financière pour les éditeurs, leur mission d'information ne va pas de soi et qu'ils ne sauraient en défendre efficacement les exigences sans donner à leur action la dimension collective qui s'impose.

### Les trois grands en manœuvres

Les épreuves de force de Lucerne et de Frauenfeld viennent à point nommé rappeler que dans la presse aussi, sur les différents fronts commerciaux et financiers, la lutte est âpre. Sous le signe de l'expansion, voici des années que les trois grands groupes poussent leurs pions — en 1973, l'une des motivations du rachat du «Luzerner Neusten Nachrichten» par Ringier, par exemple, était de faire pièce aux ambitions du groupe Frey dans cette région de la Suisse centrale. Leur affrontement, par l'ampleur des moyens mis en œuvre, ne cesse de modifier le paysage de la presse helvétique (menaces sur les «petits» et les moyens). Les trois grands, dans l'ordre: Ringier, Jean Frey et Coninx, trois noms, trois familles, trois entreprises en voie de «diversification». Il est crucial de les suivre à la trace. Quelques points de repère récents: La grande affaire de Ringier pour ces prochains mois, c'est le lancement, à l'échelle nationale, de deux hebdomadaires couplés «Die Woche/La Semaine», un titre racheté il y a déjà plusieurs années; cette nouvelle publication est destinée à la frange «dirigeante» et complétera la panoplie de journaux de Ringier, tous calculés sur mesure pour des segments précis de la population (on mise suisse s'il le faut, classe sociale ou hobbies bien déterminés et on abandonne les cibles régionales). L'opération est fort avancée puisque le rédacteur en chef et son suppléant sont nommés: Hanspeter Lebrument, actuellement rédacteur en chef de la «Bündner Zeitung» de Coire, de tendance conservatrice, et Frank-A. Meyer, du Bureau Cortesi de Bienne (le rédacteur de l'édition romande n'est pas encore désigné).

Mais d'autres projets sont en cours. Une revue

«écologique», «Natur», est préparée pour le marché allemand où Ringier s'implante avec avidité (une centrale vient d'être installée à Munich et des publications allemandes connues sont rachetées systématiquement).

Et on voit encore plus loin. Une équipe de Ringier, le «team USA», composée de quatre techniciens hautement qualifiés, se trouve pour six mois en Finlande afin d'apporter une aide technique à la maison Helprint, la principale imprimerie en héliogravure de ce pays.

On suivra enfin attentivement le renforcement de l'équipement de l'imprimerie de Ringier à Adligenswil, renforcement qui conditionne, dans une certaine mesure, le renouvellement de la présentation (nouvelle formule en vue pour l'«Illustré») des publications du groupe (une nouvelle rotative offset vient d'être installée).

Dans la stratégie globale de Ringier, que pèsent les «LNN»?

### FACE A RINGIER

Le groupe Coninx («Tages Anzeiger», «Schweizer Familie», «Handel Heute») vient d'acheter «Team», une publication destinée à la jeunesse et qui n'a pas encore réussi à percer, malgré plusieurs changements d'éditeurs au cours des dernières années; cette revue sera transformée pour les «besoins» des jeunes de 15 à 25 ans. Le groupe du «Tages Anzeiger» (le quotidien zurichois cherche à renforcer son service marketing) a manifestement choisi la cible «familiale»: une autre de ses publications, «Schweizer Familie», rencontre un succès croissant (contacts ont été pris, récemment, avec les publicitaires de Suisse romande sur le lac de Neuchâtel).

Le boycottage des annonceurs dans le «Tages Anzeiger», un accident de parcours dans la progression du groupe?

Le groupe Jean Frey, lui, est considéré par bien des spécialistes comme le plus dynamique des trois grands. Même si son opération de pénétration du marché allemand à travers le supplément germanosuisse de la «Weltwoche» semble marquer le pas (en Suisse, il stagne au minimum de 32 pages alors qu'en Allemagne, encarté dans la «Frankfurter Allgemeine», il semble beaucoup plus prisé des annonceurs). En tout cas, Jean Frey ne baisse pas les bras devant les initiatives prises par Ringier: il n'y a qu'à voir de quelle façon le périodique gratuit «Zürileu» a rivalisé de démagogie avec «Blick» pendant des mois dans la foulée des manifs zurichoises.

Une des spécialités de Jean Frey, c'est le marché délicat des publications féminines. C'est ainsi que «Die Frau» (sœur de la revue romande «Flair») vient d'être rachetée, pour être peu après déclarée non viable par son nouveau propriétaire: un «support» concurrent de moins sur le marché des annonces dans ce secteur! Le rachat de «Die Frau» est néanmoins intéressant: il a été mené à bien en commun par «Weltwoche-Verlag» et «Conzett + Huber», numéro 8 dans la liste des principales entreprises d'arts graphiques suisses établie par la «Handels-Zeitung»; l'amorce d'une collaboration entre ces deux sociétés?

Il faut rappeler enfin que Jean Frey vient à son tour d'ouvrir un cours de formation des journalistes, quelques mois avant l'ouverture de la quatrième année de l'Ecole de journalistes de Ringier.

Les trois grands, en chiffres:

Nom	Rang	Ventes (mios)	Effectifs en Suisse
Ringier	44 97	349	2766
Tages-Anzeiger	70 144	1962	$1310^{2}$
Jean Frey	72 172	185	$1647^{3}$

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A gauche le classement de la SBS; à droite, celui de la «Handels-Zeitung».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Maison + mère (chiffre d'affaires selon la «Handels-Zeitung»: 217 mios).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sans les porteurs de journaux.

## Une page est tournée à Lucerne

Que la volonté de l'éditeur soit faite! Et qui pouvait s'opposer à Ringier aux «Luzerner Neusten Nachrichten» (Les Dernières Nouvelles de Lucerne, LNN)? Ringier seul maître à bord après le rachat de l'entreprise-mère, C. J. Bucher AG, éditeur et imprimeur, en 1973. Ringier qui n'avait cessé de préciser depuis cinq ans, à coups de subtiles modifications dans l'organigramme de la société, son emprise sur le journal et plus particulièrement sur la rédaction. Ringier qui n'avait pas hésité à tirer un trait en 1974 — une année à peine après son entrée en scène — sur le passé des «LNN» en se séparant de son rédacteur en chef et figure tutélaire Aloïs Anklin, rupture incroyable à l'époque avec l'esprit-maison de la publication. Ringier donc qui, sans souci des vagues soulevées par sa décision, avait porté Jürg Tobler au poste de responsable de la rédaction, lui retire sa confiance après six ans de bons et lovaux services. Exit Tobler, inexorablement, et peu importent ses mérites, sa compétence, la tenue du journal qu'il avait charge de diriger. Luxe suprême: l'affaire se conclut «d'un commun accord et dans le cadre des normes contractuelles».

#### L'ENJEU PUBLICITAIRE

Que pèsent dans ces conditions les protestations des journalistes, la démission de certains d'entre eux, en signe de solidarité avec leur rédacteur en chef, les cortèges d'amis du journal indignés?

Il reste simplement à se demander à quelle sauce les Lucernois seront mangés dans les kiosques de la région. Depuis longtemps, et au vu du mouvement de concentration de la presse manifeste dans la Suisse entière, le cas de Lucerne intriguait les spécialistes: trois quotidiens pour une ville et ses environs, une abondance presque incongrue! Jusqu'ici, le «Luzerner Tagblatt», radical, passé entre les mains de Publicitas, paraissait le plus menacé des trois. Les derniers événements semblent renverser les pronostics. Ringier, malgré les investissements importants consentis pour imposer les «LNN» avec leur propre service d'annonces sur le marché, aurait-il fait chou blanc? Dans ce cas, est à retenir l'option prise par Publicitas de constituer un support publicitaire unique, «Tandem», pour deux journaux très différents l'un de l'autre, le «Vaterland», organe central alémanique de la démocratie-chrétienne, et pour le «Luzerner Tagblatt»).

### PLUS GAI ET MOINS PURISTE

Le journal «plus gai et moins puriste» que promet le nouveau rédacteur en chef intronisé par la grâce de Ringier convaincra-t-il les annonceurs? Demeurera le pouvoir discrétionnaire de l'éditeur! La liberté de la presse, pour ceux qui l'auraient oublié, garantie par l'article 55 de la Constitution fédérale, est dirigée contre l'Etat censeur, pour le plus grand profit des propriétaires de journaux, cumulant à l'époque la plupart du temps les fonctions d'imprimeurs et celles de rédacteurs. Il est admis que dans notre pays la liberté du commerce et de l'industrie prime sur toutes les autres libertés, y compris celle d'écrire et d'être publié. Tout le reste est littérature. La leçon de Lucerne vaut bien un rédacteur en chef.

PS. Les tirages des «LNN»:

1914	insignifiant
1934	14 200
1953	31 271
1969	53 155
1978	63 659

SUITE AU VERSO

# Un aiguillon pour l'ATS

Le marché de l'information suisse a toujours été dominé par l'Agence télégraphique suisse (ATS) dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne brille pas par son esprit critique et ses efforts pour sortir des comptes rendus de circonstance. Ce n'est d'ailleurs pas ce qu'on attend d'elle.

En Suisse romande, les seuls concurrents de l'ATS sont la Correspondance politique suisse (CPS), connue pour sa ligne politique très conservatrice, et l'agence Air, inventée par la direction de Lousonna SA pour vendre à d'autres publications la matière rédactionnelle de «24 Heures» et de la «Tribune-Le Matin».

En Suisse alémanique, une agence dynamique concurrençait un peu et surtout complétait l'ATS: la succursale suisse de l'agence allemande DDP (Deutsche Depeschen Dienst), propriété — au moins pour la majeure partie des parts — des journalistes qui l'animent, en activité dans notre pays depuis septembre 1972. On apprend aujourd'hui que cette expérience est menacée: elle ne serait pas viable financièrement. Ouelques chiffres significatifs: DDP est actuellement en pourparlers avec la SSR pour obtenir une augmentation de ses tarifs d'abonnement; pour 1980, l'ATS recevait 2,7 millions de la SSR et DDP 109 200 francs. Le «Tages Anzeiger» paie, lui, par année, 450 000 francs à l'ATS et 90 000 francs à DDP. Nul doute que la disparition de DDP (originale sur le plan du style des enquêtes) serait une perte sensible pour les lecteurs de la presse suisse alémanique qui avaient tout à gagner d'une ATS aiguillonnée par un rival, si modeste soit-il.

## Libéral et indépendant en Thurgovie

Jeudi 30 octobre, les annonceurs habituels de la «Thurgauer Zeitung» étaient invités à visiter l'entreprise. La soirée se terminait joyeusement au restaurant «Zum goldenen Kreuz». Une ambiance d'autant plus détendue, à n'en pas douter, que la décision de licencier le rédacteur en chef Daniel Witzig, en poste depuis une année seulement, et de renoncer à la collaboration de quelques collaborateurs, venait libérer les esprits, depuis des mois sous pression après la publication des soupçons du major Cincera.

On sait que le très célèbre et très radical chasseur de sorcières zurichois avait dénoncé la présence de journalistes «subversifs» dans la presse dite libérale. Le premier réflexe de tous les spécialistes avait été de rire de ces accusations parues dans un petit mensuel spécialisé dans la polémique de droite, l'«Abendland», pour l'occasion distribué dans tous les ménages thurgoviens. Lentement la méfiance avait cependant fait son chemin, au point que certains des correspondants visés ne pouvaient, ces dernières semaines, plus signer leurs articles de leur nom en toutes lettres. Et finalement l'éditeur et imprimeur, la maison Huber et Cie, offrait son rédacteur en chef en victime expiatoire à Cincera qui, on peut en être certain, ne va pas en rester là.

Le climat est à ce point lourd que la direction d'Huber et Cie, connue pour une image de marque très conservatrice, refuse de reconnaître la marque du différend politique dans sa décision et met en avant des divergences de vues au chapitre de la gestion. Cette argumentation ne trompera personne. En fait, Daniel Witzig, radical, ancien correspondant de la «NZZ» aux Grisons, avait été engagé pour donner — sans trop de risques, vu son honorable passé — du profil à la «Thurgauer Zeitung».

Ayant une approche moderne de la société — cela transparaissait dans les rubriques du journal et leur importance —, des conceptions personnelles sur la place à donner au journal au sein d'une entreprise diversifiée, il ne pouvait que se heurter au paternalisme ambiant, rendu encore plus soupçonneux

En marge des épreuves de force dans la presse traditionnelle, une bonne nouvelle: «tell», le bimensuel issu de la fusion de «Focus» et de la «Leser-Zeitung», a bien passé le cap de sa première année de parution, malgré le lâchage des anciens rédacteurs de la «Leser-Zeitung» peu après le lancement de l'expérience. Les comptes: un déficit d'environ 1000 francs pour un chiffre d'affaires de 350 000 francs. Une fois de plus la preuve est faite que seule une gestion stricte garantit la survie d'une publication, fût-elle non conformiste. Tirage de «tell» ces derniers temps: plus de 9000 exemplaires, dont 5200 abonnés.

après les attaques que l'on sait. L'issue était quasiment inévitable.

D'accord, la vie n'est pas facile en Thurgovie. Le ler novembre, annonce de la parution d'un supplément, le «Thurgauer Leu», avec offres d'emploi à la clef. A l'examen, il s'agissait d'une page en tout et pour tout. Rien à voir avec les dizaines de pages publiées à cette même rubrique chaque semaine par le «Tages Anzeiger» de Zurich, le quotidien de la plantureuse métropole voisine, au surplus concur-

rent direct de la «Thurgauer Zeitung» dans le sud de la Thurgovie.

Bien sûr, la «Thurgauer Zeitung» (24 500 exemplaires), fondée en 1798, est le principal quotidien du canton, mais sans que cette position lui assure une survie de tout repos: elle doit faire face à une multitudes de petits concurrents, une dizaine en tout (la «Bischofszeller Zeitung» est incorporée à la «Thurgauer Zeitung», mais c'est une exception); et voici que la presse saint-galloise commence à s'intéresser à la Thurgovie et qu'une édition du «St. Galler Tagblatt» paraît sous le titre «Amriswiler Anzeiger/Bodensee Tagblatt»...

«Libéral», «indépendant» indique la «Thurgauer Zeitung» dans son titre. C'est un luxe qu'on se permet peut-être en période calme. Lorsque les nuages s'ammoncellent à l'horizon, l'indépendance cède vite la place aux impératifs dictés par les circonstances et le libéralisme prend une teinte résolument conservatrice. Alain Pichard, découvrant la Thurgovie, citait un ancien conseiller d'Etat: «On n'arrive pas à mettre ce canton en état d'enthousiasme. Il est un brin conservateur dans le bon et dans le mauvais sens.»

PS. La «TZ»: une croissance lente:

1914 12 600 exemplaires 1934 16 600 » 1969 18 649 » 1977 24 441 » dont 2 104 (Bischofsz, Zeitung)

## Murmures en Suisse romande

En Suisse romande, pas de krach aussi retentissant que ceux de Lucerne et de Frauenfeld. Mais quelques craquements tout de même, où en deux cas au moins le conseil d'administration est intervenu directement dans le ménage rédactionnel pour y faire valoir ses vues sur des questions de personnes. Ce sont les administrateurs du «Journal de Genève/Gazette de Lausanne» qui prennent sur eux de réorganiser la rédaction en chef du quotidien libéral après avoir poussé jusqu'à ses ultimes conséquences une épreuve de forces engagée avec la direction du journal. C'est le président du con-

seil d'administration de «L'Impartial» à La Chaux-de-Fonds qui dicte au journal l'orientation de sa rubrique parlementaire (licenciement du correspondant à Berne).

Le partage de la Suisse romande en zones d'influences fortement marquées, locales, régionales ou cantonales, avec chaque fois une publication dominante, peut expliquer une certaine stabilité actuelle de la presse, chaque journal étant maître de la part du marché publicitaire qui le fait vivre (Neuchâtel Haut et Bas, Fribourg, Valais, Est vaudois, Nord vaudois, La Côte, etc.). Dans cette perspective, Genève fait exception, qui nourrit comme Lucerne! — trois quotidiens (quatre même, avec «Le Courrier», émanation régionale de «La Liberté» de Fribourg), de vocations fort diverses, il est vrai, mais sollicitant tout de même un seul réservoir d'acheteurs potentiels. On sait toutefois que la «Tribune de Genève» est en proie à de sérieuses difficultés financières dont les répercussions doivent se marquer, jusqu'à la fin de l'année en tout cas, sur le plan rédactionnel (coup d'arrêt à des collaborations «extérieures»).

L'équilibre est donc fragile: il est tributaire bien

sûr des aléas conjoncturels qui pourraient réduire la marge de manœuvre publicitaire des journaux, gonfler certaines dépenses (acheminements postaux, papier, salaires, etc.); il est tributaire également des ambitions du groupe de presse et d'édition, Lousonna SA, qui contrôle les deux seuls quotidiens à vocation romande, «La Suisse» et la «Tribune-Le Matin», capables de venir brouiller les cartes et de se poser en concurrents directs des journaux assis sur leurs quasi-monopoles régionaux ou cantonaux.

### UN GÉANT

Lousonna SA est le moteur principal, faut-il le rappeler, du projet de télévision par satellite Telsat; mais dans le secteur du journal et du livre, il a pris au fil des années un tel poids à travers les cantons romands qu'il est juste de le situer une fois de plus dans les grandes lignes. Toute la construction repose en fait sur la collaboration de deux familles, Payot et Lamunière, qui détiennent chacune la moitié du capital de la société faîtière Lousonna; celle-ci contrôle dans le secteur de l'édition et de la librairie, Payot Lausanne (55%) et Payot Paris (60%), dans le secteur de la diffusion des imprimés, Kiosk AG (50%), société qui elle-même détient 52% du capital-actions de Financière de Presse, propriétaire, elle, de Naville (100%); et enfin dans le secteur des journaux, le quotidien vaudois «24 Heures» et les Imprimeries Réunies SA (75%) possèdent l'entier de la «Tribune-Le Matin» et du «Sillon romand», hebdomadaire spécialisé dans les questions agricoles ainsi que 70% de l'hebdomadaire gratuit «Lausanne Information», Sonor SA et «La Suisse» (51%) (la «Tribune-Le Matin», «La Suisse» et «24 Heures» détiennent chacune un tiers des actions de l'agence d'information régionale Air).

Tout dernièrement, M. Marc Lamunière, éditeur des journaux lausannois du groupe Lousonna, s'expliquait sur son rôle dans une brochure d'une cinquantaine de pages intitulée «Le journal d'information, que veut-il? que peut-il?»¹. Nous citons: «(...) Si le principe de la liberté de la presse

SUITE AU VERSO

## Pouvoirs publics à l'affût

Après les coups de force de Lucerne et de Frauenfeld, on sera tenté de chercher dans une intervention des pouvoirs publics un rempart à des pressions économiques et partisanes. Il suffit de se souvenir d'un épisode récent des tensions entre les autorités zurichoises et la SSR pour comprendre à quel point une telle solution peut être illusoire.

Souvenez-vous: le 30 juillet dernier, le Conseil d'Etat du canton de Zurich écrivait au chef du Département des transports, des communica-

tions et de l'énergie, M. Schlumpf, pour lui exposer longuement ses préoccupations. En substance, selon l'exécutif zurichois, les manifs de Zurich avaient donné lieu à de nombreuses émissions de radio-TV péchant par manque d'objectivité, aussi bien en raison du choix des sujets «à sensation» que de la manière «partiale» de les traiter.

Le gouvernement rappelait donc fermement les obligations de diligence et d'équilibre liées à la situation de monopole de la SSR qui en l'occurrence ne se serait pas montrée à la hauteur de ses responsabilités.

Mais M. Stucky et ses collègues ne se conten-

taient pas de signaler d'aussi graves lacunes, ils réclamaient purement et simplement des têtes et des mesures appropriées («les mesures organisationnelles et personnelles nécessaires», citait le président de la Fédération suisse des journalistes, Me Eric Walter, dans son discours du dernier Comptoir Suisse).

La démarche zurichoise montre bien à quel point les autorités politiques elles-mêmes sont parties prenantes à ce climat de mise au pas des médias (d'où, pour le cas particulier de la SSR, l'importance cruciale du dernier arrêté du Tribunal fédéral la libérant en quelque sorte de la tutelle juridique exclusive du Conseil fédéral).

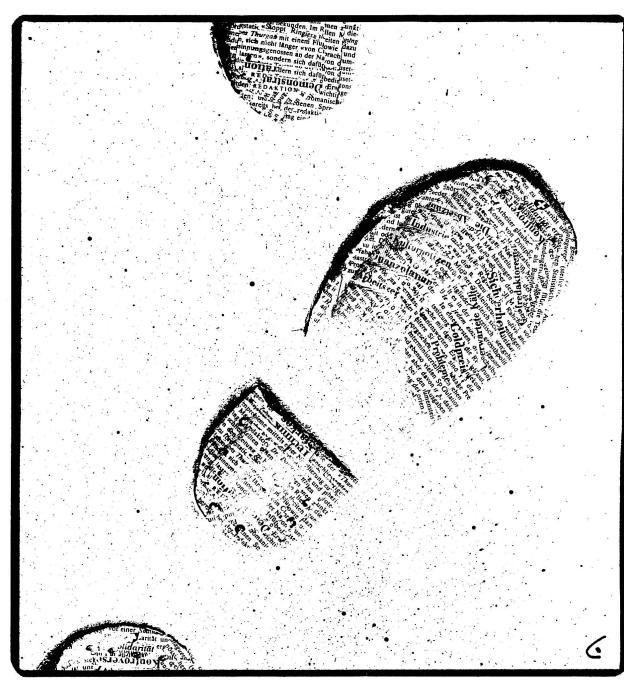
## Murmures en Suisse romande

à l'égard de l'extérieur n'est guère contesté, les avis relatifs à la liberté interne de la rédaction sont plus divergents. En effet, dans un régime de libre entreprise, le personnage central est l'éditeur, qu'il s'agisse du propriétaire professionnel ou non, ou encore d'un éditeur professionnel représentant les propriétaires. Il n'y a pas d'autres limites à son pouvoir que le Code des obligations et les conventions collectives et, de ce fait, la liberté de la presse ne peut être invoquée, devant le juge, contre l'éditeur ou ses représentants. L'éditeur définit le type de journal qu'il entend publier, fixe la ligne générale du journal et, en Suisse romande, passe avec la rédaction une sorte de contrat moral qui est la «Charte rédactionnelle» (art. 7 de la Convention collective romande). Cette pratique est conforme aux vœux exprimés par le XIe Congrès mondial de la Fédération internationale des journalistes (Istanbul, 1972).»

### LE BON VOULOIR DE L'ÉDITEUR

Echo fortuit mais remarquable aux bouleversements intervenus dans la presse lucernoise ou thurgovienne: on comprend aussitôt que, sur la base de pleins pouvoirs ainsi définis, à peine entamés par cette «sorte de contrat moral» qu'est la charte, c'est le seul bon vouloir de l'éditeur qui fera de l'entreprise de presse cette entreprise «pas comme les autres» capable de remplir à satisfaction sa mission d'information.

Et en effet, M. Marc Lamunière insiste beaucoup sur les qualités indispensables à l'exercice du métier d'éditeur: «(...) Car si le produit journal n'est pas un produit comme les autres, il en découle que l'éditeur ne peut être un chef d'entreprise comme les autres.» On notera que pas une seule fois l'auteur ne précisera que pour produire



Liberté d'expression

ce journal si différent des autres produits il est nécessaire d'engager des salariés (journalistes) pas comme les autres. Et il n'est pas question non plus, semble-t-il, que ce chef d'entreprise pas comme les autres ait des rapports différents avec ses salariés. Tout au plus ces relations se corsent-elles dès l'instant où on admet que «le journal d'information est aussi une affaire commerciale». Citons encore M. Marc Lamunière: «(...) Une entreprise de presse est «consommatrice» de capitaux et d'investissements très importants; d'autre part le produit journal se trouve sur le marché en position constamment menacée. Son expansion, ou simplement sa survie à long terme, est subordonnée à un fonctionnement harmonieux de l'ensemble des services, et le succès ne peut être assuré que par la synthèse du «management» et du journalisme. A cet égard, le «consensus» des rédacteurs est souhaitable.» Cela dit, «l'indépendance du journal d'information a pour base fondamentale le refus de toute idéologie, c'est-à-dire le refus d'un programme de pensée préétabli, qui exclut les cheminements critiques, les remises en cause, la liberté de recherche et en définitive la liberté de l'individu».

<sup>1</sup> «24 Heures», Imprimeries Réunies SA, Lausanne 1980.

### **DÉMOCRATIE**

## Loi sur les étrangers: la manif et la Chambre

Réalise-t-on assez quel chemin a parcouru toute une partie du mouvement ouvrier helvétique pour venir enfin, ce dernier samedi après-midi, manifester à Berne son opposition au statut de saisonnier et son appui à l'initiative «Etre solidaires», à l'invitation du syndicat du bois et du bâtiment (FOBB)? Pour les spécialistes des manifestations devant le Palais fédéral, pas de doute: il y a belle lurette qu'on n'avait vu autant de manifestants réunis sur cette place qui voit défiler les «mee-

tings» pendant toute l'année. 10 000 personnes: le mouvement prend de l'ampleur. Suffira-t-il à impressionner les conseillers aux Etats qui s'apprêtent à revoir le projet de loi fédérale sur les étrangers? Rien n'est moins certain: les «améliorations» consenties par le National feront long feu, au moins si les députés sont sensibles aux protestations patronales qui se multiplient ces dernières semaines.

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## L'oncle Tom et le racisme

Je ne déteste pas être exaspéré par mes adversaires! Cela donne du ressort, cela ravive la passion... Mais être exaspéré par ses amis, par ceux que l'on estime — voilà qui n'est pas supportable!

De la Déclaration de Berne et du Service Ecole Tiers-Monde, je reçois un dépliant intitulé: «Le racisme dans les livres d'enfants». Fort bien.

Je précise que j'ai beaucoup d'admiration pour les gens de la *Déclaration de Berne* et que, quoique ne le connaissant pas, j'ai tout lieu de croire que j'approuve les buts poursuivis par le *Service...* Je précise aussi que j'ai horreur du racisme et que la nécessité de le combattre, entre autres dans les livres d'enfants, me paraît évidente.

Après quoi, je lis:

«Paternalisme: c'est un mélange d'esprit de supériorité et de pitié qui peut dégénérer aussi en racisme. L'exemple le plus fameux en est *La case de l'oncle Tom*. Ce roman a considérablement contribué à former l'image persistante du «gentil Noir qui sert son maître et se sacrifie pour lui».»

Ainsi donc, des dizaines de milliers d'enfants, des centaines de milliers, des millions (et moi parmi eux) ont lu *La Case de l'Oncle Tom* ou ont vu le film. Et en ont été bouleversés, acquis à jamais à la cause des Noirs, transformés irrévocablement en anti-esclavagistes déterminés — à cinquante ans de distance, j'évoque telle ou telle scène du film, la

mère «noire» tenant son enfant dans ses bras et traversant le fleuve-frontière au moment de la débâcle, menacée de novade mais sauvée de ses poursuivants blancs; je sens aujourd'hui encore mon pouls battre plus vite — versant dans le racisme, c'est vrai, un racisme «anti-blanc»: envahi d'un sentiment d'horreur profonde pour les maîtres blancs, et pour tous les maîtres cruels et inhumains, etc. Tout ceci nul et non avenu: le «grand critique» survient, le grand sociologue, qui explique que La Case de l'Oncle Tom est un livre «paternaliste» (au fait, j'aimerais bien, moi, que le général Pinochet par exemple soit un peu paternaliste - et Béria, donc, et Reichsführer der SS Himmler: ils n'étaient pas très paternalistes, ou quoi?) — paternaliste, donc suspect de racisme. Historiquement, Mme Beecher-Stowe a contribué

Historiquement, M<sup>me</sup> Beecher-Stowe a contribué plus que tout autre à la fin de l'esclavage et à la libération des Noirs d'Amérique — cela ne fait rien: elle a proposé l'image persistante du gentil Noir, etc. — on ne nous dit pas s'il eût été préférable qu'elle propose l'image d'un anthropophage atroce, fourbe et cruel, tuant pour tuer et sacrifiant de malheureux petits Blancs à ses appétits pervers!

Laissons cela.

J'ai reçu les *informations* du CARESP (Cartel romand des associations du corps enseignant secondaire et professionnel). Beaucoup d'informations...

J'ai appris qu'à l'assemblée des délégués, le 21 juin 1980, M. Bossel représentait l'AFPESS et M. Sciboz l'AFMS et le COREA. Que M. Ducommun était là pour la FAMCO; M. Flumet pour COROME et CIRCE III - math.

Que M. Nussbaumer (dont une parenthèse m'apprend qu'il est membre du comité) venait pour l'AMSJ et M. Diacon (du comité également) pour le ou la SEMEM.

Que M. Mosset parlait au nom de l'AIR et M. Bellenot (qui est par ailleurs membres de l'IRDP) au nom de le ou la SNCESOS-VPOD... Etc.! «Embrassons-nous, Folleville!»